

VILLE DE
CHAVILLE

Mai 2025

Étude sur les tarifs périscolaires

Réunion de présentation aux parents d'élèves

Contexte de la réunion publique

- Une **étude menée par un cabinet spécialisé** a été commandée en janvier 2025 par la Ville afin de mener un **diagnostic complet sur son service péri- et extra-scolaire** et sur la faisabilité d'une mise à jour de son système tarifaire
- L'étude a permis de mener un diagnostic précis du service :
 - **Etude de la mixité** au sein des différentes activités
 - **Etude de la fréquentation** pour identifier un potentiel effet d'éviction
 - **Simulations** basées sur les fréquentations et sociologies réelles de la Ville
- En parallèle, les services de la Ville ont procédé à un **travail d'actualisation du calcul des coûts** afin de connaître avec précision le taux de subventionnement des activités
- **L'étude a fait apparaître des problématiques que la Ville souhaite améliorer par une réforme qui s'appliquerait en juillet 2025**

Des enjeux multiples

Adapter le système tarifaire au contexte sociologique

Questionner les composantes du QF pour être en cohérence avec le territoire

La prise en compte des ressources et des compositions familiales est cohérente avec la politique publique souhaitée ?

Rechercher plus d'équité

La progressivité actuelle est-elle juste ?

Les grilles tarifaires sont-elles homogènes ?

Optimiser la gestion du service

Simplifier le traitement administratif

Est-il possible de mettre en place une API ?

Les données sont-elles suffisantes pour permettre une analyse des usages ?

Questionner la relation aux familles

La logique de réservation est-elle cohérente ?

Maintenir la cohérence budgétaire

Synthèse du diagnostic

Un système tarifaire qui assure la mixité

- Vous avez un **Quotient Familial (QF) simple** qui permet une **gestion optimisée** via l'API, avec un faible coût organisationnel pour les parents et pour le service
- Vos grilles sont **équitable et cohérentes** entre les différentes activités, ce qui **favorise la lisibilité de votre politique publique**
- Votre tarif minimum permet aux usagers en situation de précarité **l'accès au service public**
- Le **prise en charge du coût des différentes activités par les familles est similaire** malgré une part plus faible sur l'accueil du matin

Quelques enjeux sont identifiés

- La **proportion de familles au tarif maximum est importante** (environ la moitié des usagers) et peut atteindre des seuils particulièrement hauts dans certains groupes scolaires
- Une réflexion sur le niveau des tarifs ALSH vacances est demandée

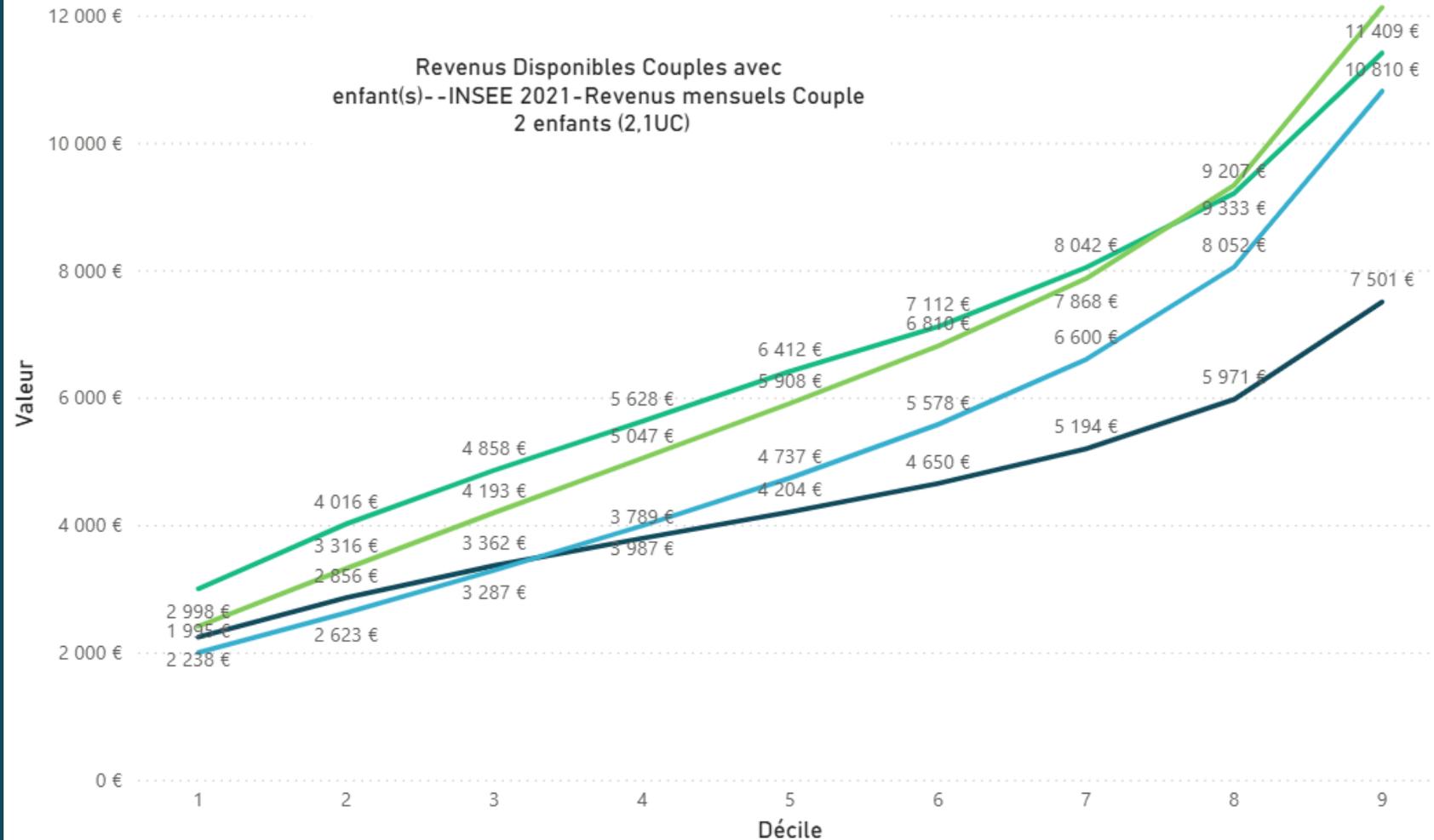
Effort et tarif maximum

- Le taux d'effort appliqué par la Ville fait que chaque usager fournit un effort proportionnel à son QF. Ce système est équitable dans le sens **où toute évolution du QF se traduit par une évolution similaire du tarif**
- Cependant, **lorsqu'on atteint le QF maximum, cela n'est plus vrai** : l'augmentation de mon QF ne se traduira plus en augmentation de mon tarif
- **On dit que l'effort décroît à partir du QF maximum**
- Pour cette raison, il peut y avoir un **enjeu d'équité à augmenter le QF maximum** afin de demander à une proportion plus importante des usagers de **fournir un effort similaire** à ceux qui sont concernés actuellement par la progressivité

Evolution des revenus disponibles INSEE 2021

Montant des revenus mensuels

Collectivité ● Chaville ● France métropolitaine ● Hauts-de-Seine ● Métropole du Grand Paris



- Les données INSEE 2021 confirment que près de la moitié des familles sont au tarif max, atteint à 6000€ de revenu disponible

Présentation de la méthodologie de calcul des coûts

- Il n'existe **pas de référentiel unique et uniforme** de calcul de coût au sein des collectivités.
- A Chaville, **les charges de fonctionnement** prises en compte sont :
 - Frais de personnel : animateurs, gardiens, ATSEM, agents d'entretien
 - Frais de fonctionnement propres au service : petits matériels, frais de transport, visites, intervenants extérieurs
 - Frais de restauration
 - Frais d'entretien et de nettoyage des bâtiments
 - Fluides
 - Frais généraux (9,47% en 2023) au titre des services supports : RH, comptabilité, juridique, appariteurs, informatique...
- Les charges sont ventilées selon des clés de répartition (heures ATSEM, heures de fonctionnement des bâtiments, heures animation)
- Les **produits** sont les recettes des familles et les subventions de la CAF (pas pour la pause méridienne)
- Le reste à charge est porté par le budget général de la Ville

Coûts 2023 des activités

	Accueil matin	Pause méridienne (midi)	Accueil soir maternelle	Accueil soir élémentaire	Mercredi	Vacances
Charges de personnel	162 309 €	746 422 €	379 504 €	427 903 €	870 141 €	632 354 €
<i>dont ATSEM</i>	69 978 €	129 959 €	- €	- €	- €	- €
<i>dont gardien</i>	8 292 €	22 112 €	22 112 €	22 112 €	31 095 €	56 145 €
<i>dont agents d'entretien</i>	17 394 €	46 383 €	46 383 €	46 383 €	65 227 €	117 770 €
<i>dont animateurs</i>	66 645 €	547 967 €	311 009 €	303 604 €	773 819 €	458 439 €
<i>dont enseignants</i>				55 804 €		
Charges de fonctionnement	41 992 €	111 979 €	111 979 €	111 979 €	157 470 €	284 321 €
<i>Prestations de service (restauration)</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<i>Autres charges</i>	41 992 €	111 979 €	111 979 €	111 979 €	157 470 €	284 321 €
Charges du délégataire Elios	- €	1 246 423 €	73 155 €	- €	154 094 €	112 749 €
<i>charges de personnel</i>	- €	563 586 €	33 078 €	- €	69 676 €	50 981 €
<i>denrées alimentaires</i>	- €	464 954 €	27 289 €	- €	57 482 €	42 059 €
<i>autres charges</i>	- €	217 884 €	12 788 €	- €	26 937 €	19 709 €
Frais généraux	19 338 €	199 233 €	53 446 €	51 103 €	111 855 €	97 441 €
Total des charges	223 639 €	2 304 058 €	618 084 €	590 985 €	1 293 560 €	1 126 864 €
Participation des familles	9 322 €	1 152 435 €	173 153 €	138 456 €	480 182 €	376 321 €
Subventions CAF	25 676 €	- €	73 881 €	93 200 €	55 769 €	30 077 €
Participation collectivité	188 641 €	1 151 623 €	371 050 €	359 329 €	757 609 €	720 466 €
Total des produits	223 639 €	2 304 058 €	618 084 €	590 985 €	1 293 560 €	1 126 864 €
Coût horaire réel	20,19 €	6,31 €	7,27 €	5,51 €	6,37 €	7,31 €
Coût activité réel	15,14 €	12,63 €	14,54 €	11,02 €	71,68 €	82,23 €
<i>dont charges de personnel</i>	10,99 €	7,18 €	9,71 €	7,98 €	52,08 €	49,86 €
<i>dont denrées alimentaires</i>	- €	2,55 €	0,64 €	- €	3,19 €	3,07 €

Participation des familles

- Le travail mené conjointement par Citèxia et par la Collectivité a permis d'analyser la participation des familles par activité
- La Ville subventionne entre 60% et 70% l'ensemble des activités périscolaires, et monte à 95% sur l'accueil du matin
- En moyenne, le coût de la garde dans le service est de
 - 7€/heure pour un enfant, toutes charges comprises
 - Dont 4€/heure d'enfant pour la masse salariale

Taux de participation des familles

	Pause méridienne	Accueil du matin	Accueil du soir maternel	Accueil du soir élémentaire	Mercredi journée	Vacances journée
Coût de l'activité	13 €	15 €	15 €	11 €	72 €	82 €
Tarif moyen	5,09 €	0,67 €	2,94 €	2,95 €	19,76 €	26,01 €
Participation moyenne des familles	38 %	4 %	29 %	26 %	36 %	39 %
Tarif min	0,59 €	0,13 €	0,64 €	0,44 €	2,91 €	4,06 €
Participation minimale des familles	5 %	1 %	4 %	4 %	4 %	5 %
Tarif max	6,90 €	1,03 €	5,92 €	4,11 €	36,12 €	45,05 €
Participation maximale des familles	55 %	7 %	41 %	37 %	50 %	55 %

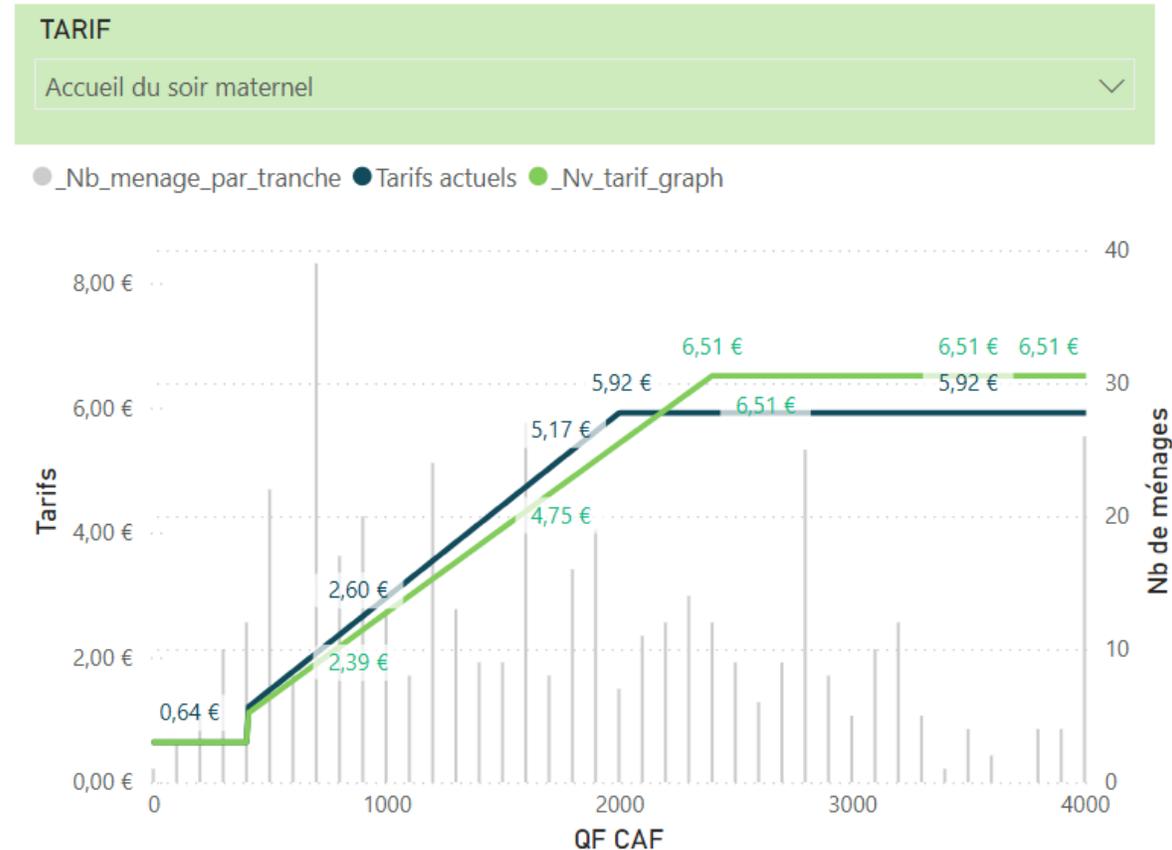
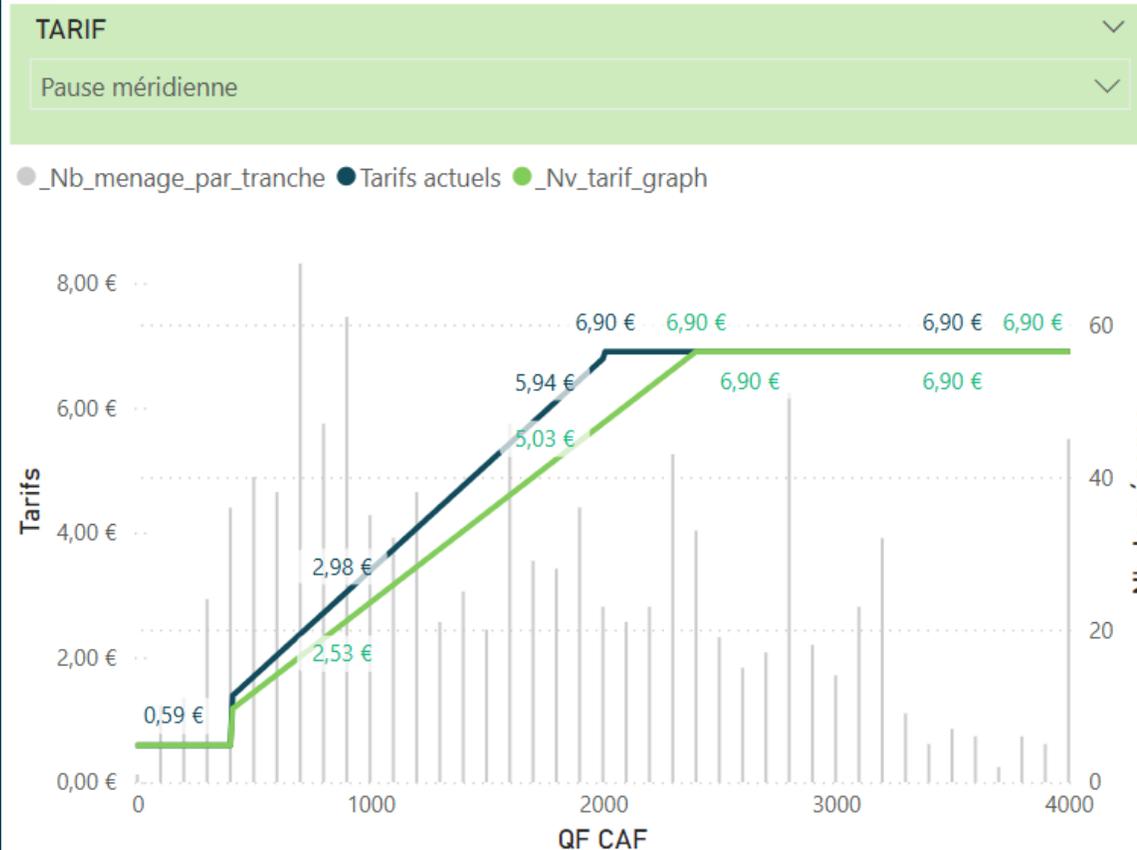
Objectifs recherchés

- La Ville a étudié de nombreux scénarios avec pour **objectifs** de :
 - **Renforcer l'équité sociale** en augmentant la proportion des familles concernées par la progressivité
 - Limiter l'effort demandé aux familles notamment sur les ALSH vacances
 - Augmenter la participation demandée aux parents pour l'accueil du matin
- Les **limites posées** sont :
 - Ne pas impacter à la hausse les tarifs minimums qui s'appliquent à des familles en situation de précarité
 - Ne pas augmenter le tarif de la pause méridienne, hors inflation, qui constitue une activité centrale de la scolarité des enfants
 - Limiter les impacts sur les recettes de facturation qui devront être compensés le cas échéant par un apport du budget général de la Ville

Scénario envisagé

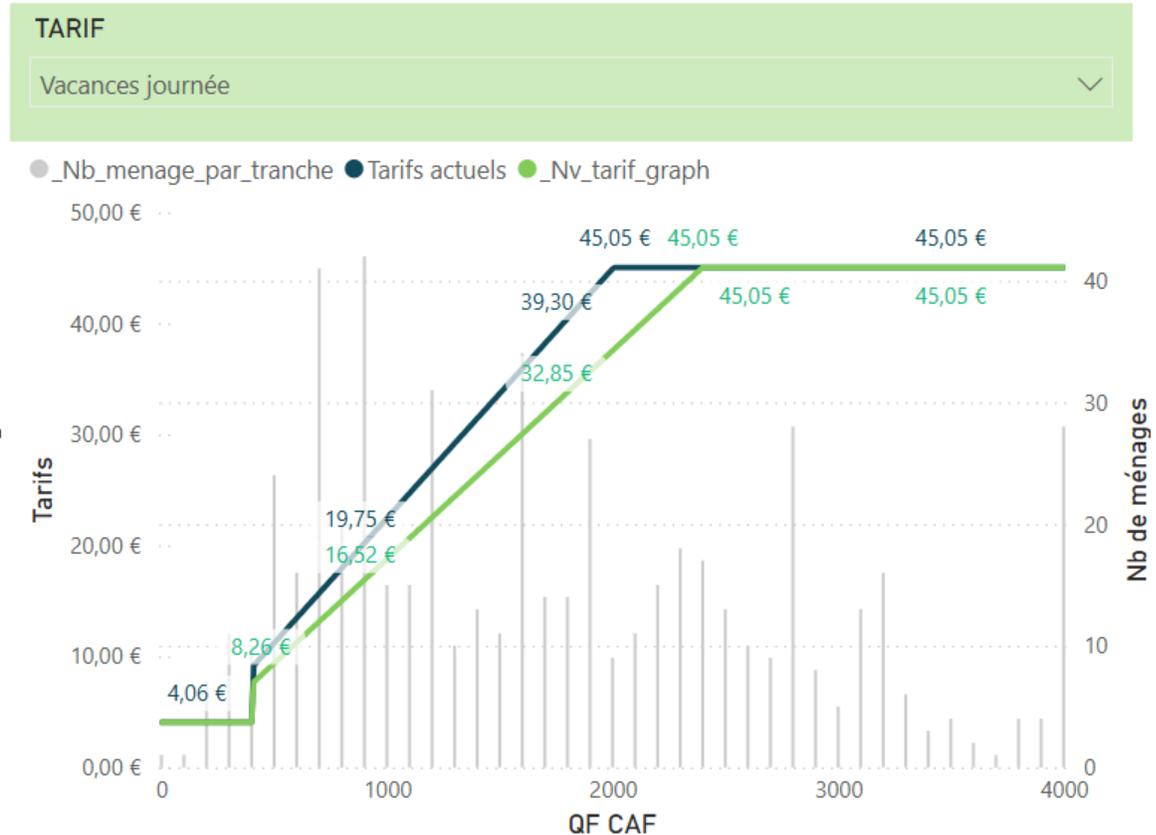
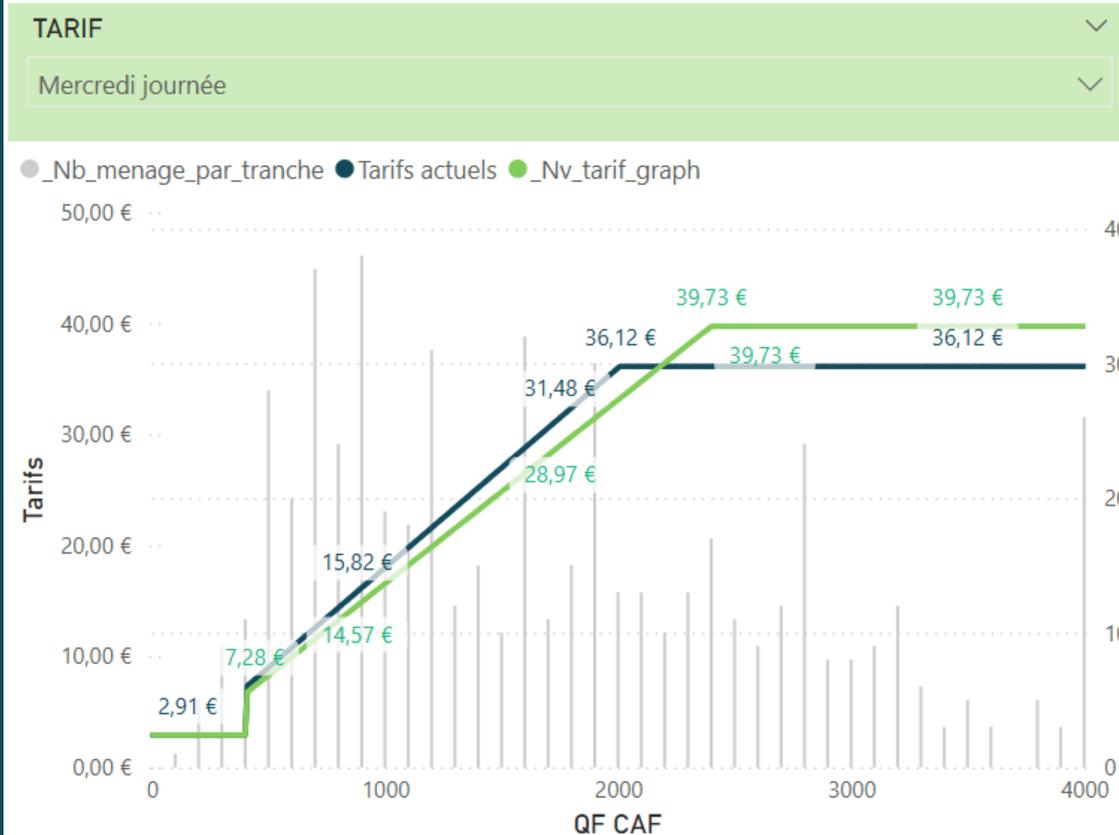
- QF minimum inchangé
 - QF maximum : 2400 € (+20%)
 - Baisse du taux d'effort de toutes les activités
 - Fortement sur la pause méridienne et les vacances
 - Modérée sur le soir et le mercredi
 - Augmentation du tarif du matin pour rééquilibrer la participation demandée aux familles par rapport aux autres activités
-
- Scénario à perte de budget (- 4%, environ 80k€ sur le périmètre étudié)
 - La proportion de familles au maximum est diminuée de moitié (d'environ 50% à environ 25%)

Présentation des grilles



- Le **taux d'effort est abaissé** sur la pause méridienne et l'accueil du soir. La courbe est allongée jusqu'à 2400€ de QF afin de demander un **effort similaire à 75% des familles du territoire**. 25% restent au tarif max, avec un effort qui diminue

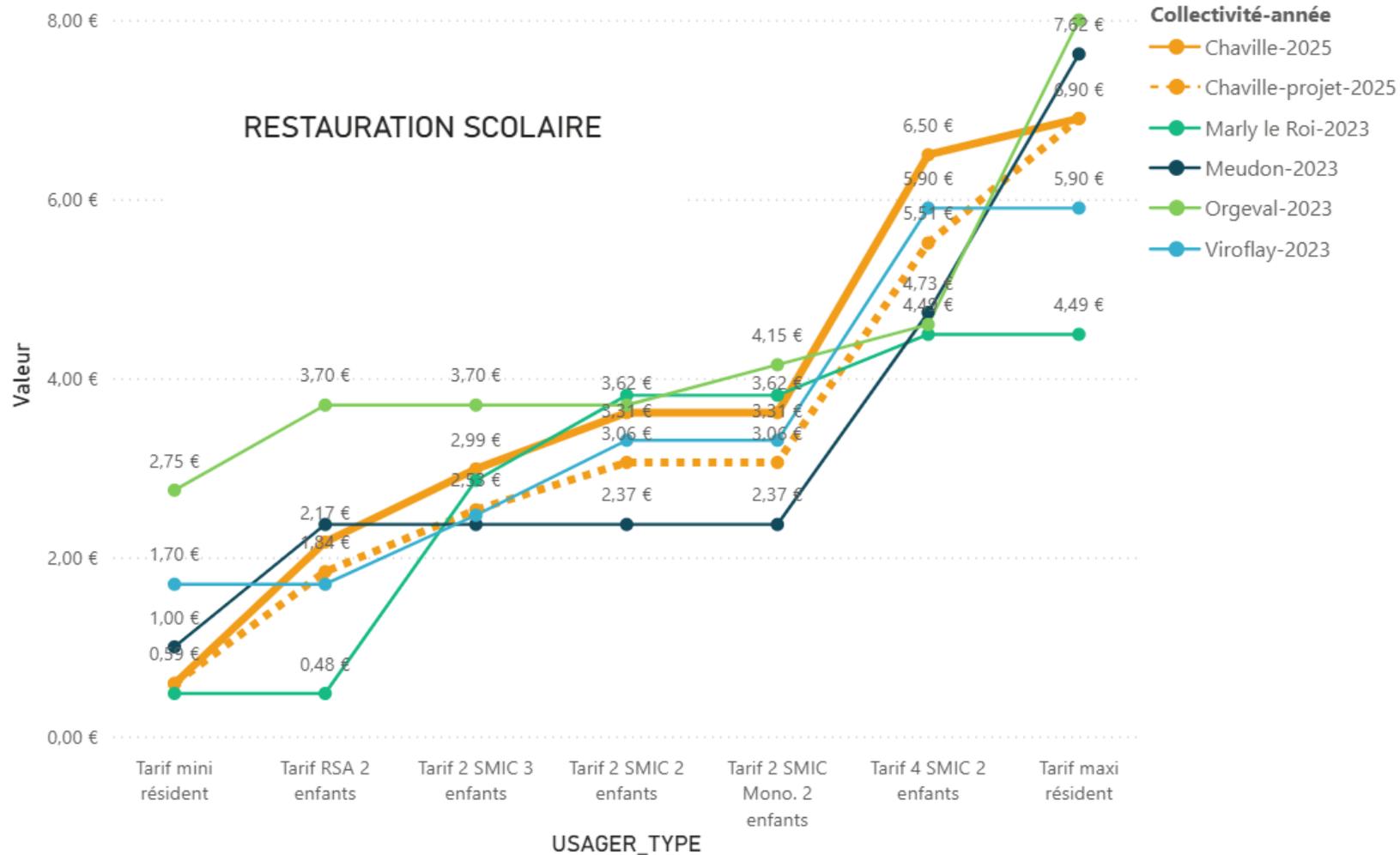
Présentation des grilles



- Le **taux d'effort est abaissé** sur les ALSH mercredi et vacances. La courbe est allongée jusqu'à 2400€ de QF afin de demander un **effort similaire à 75% des familles du territoire**. 25% restent au tarif max, avec un effort qui diminue

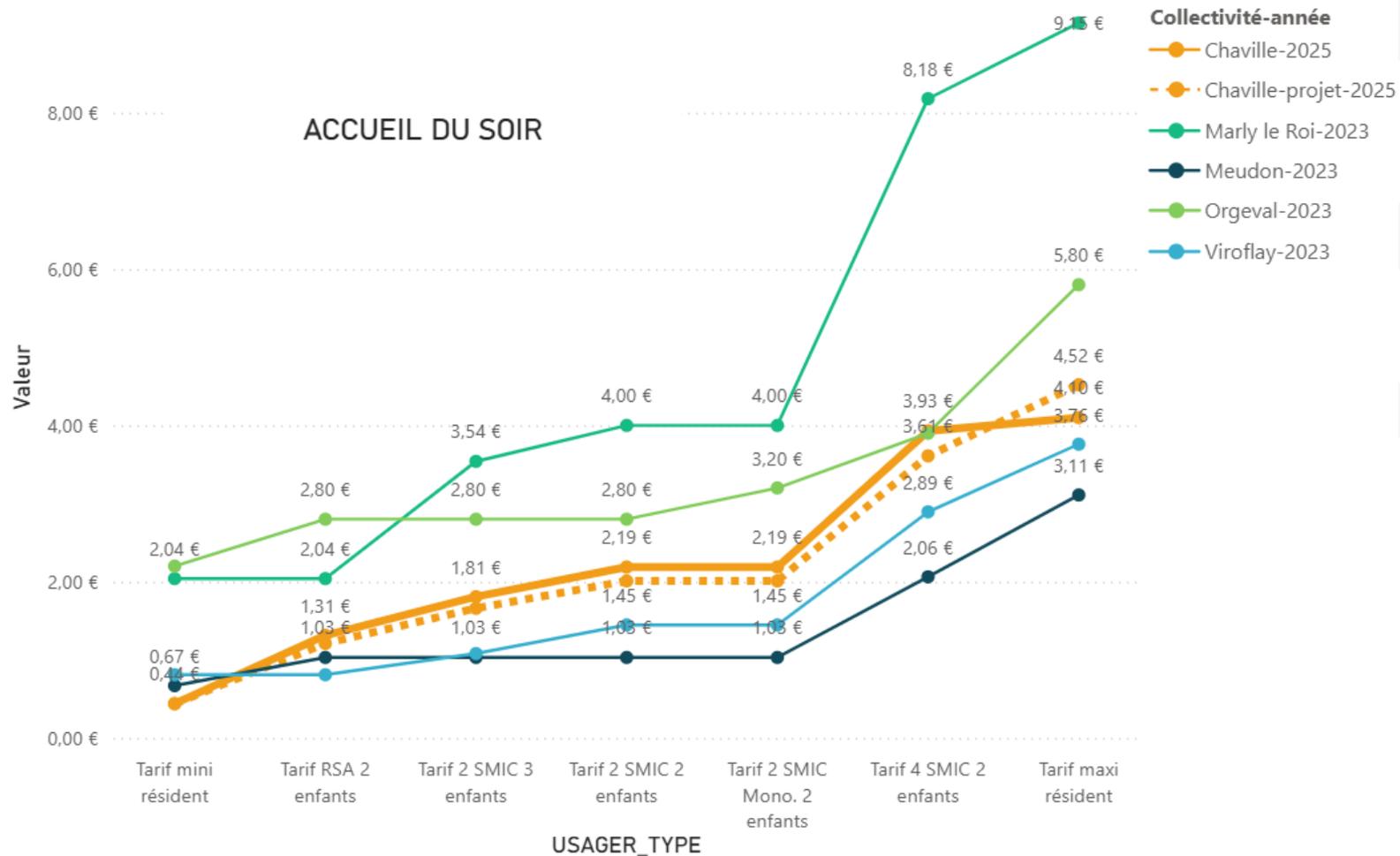
Comparatif local

Comparaison des tarifs par usager type



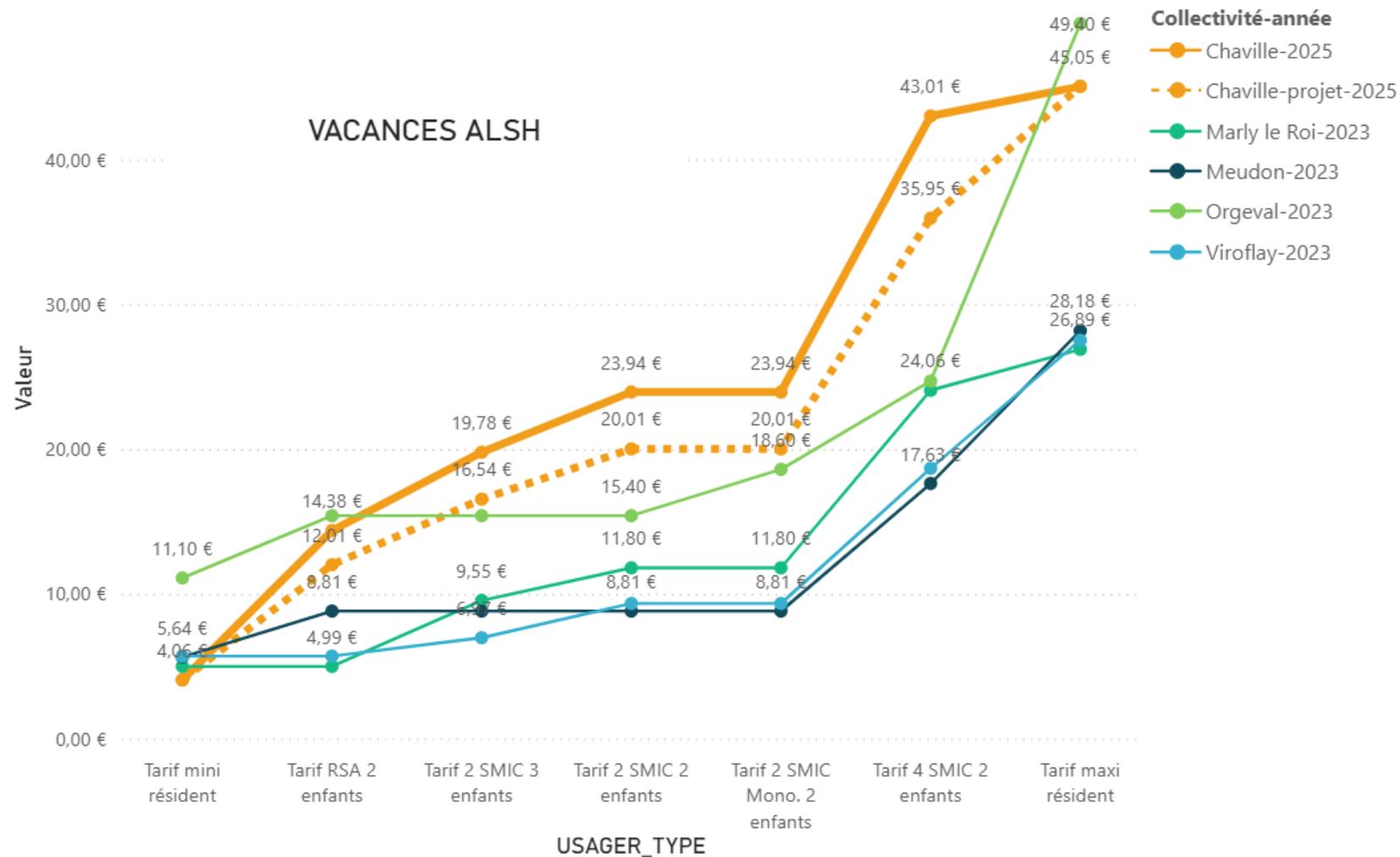
Comparatif local

Comparaison des tarifs par usager type



Comparatif local

Comparaison des tarifs par usager type



Synthèse du projet de réforme

- Le projet de réforme permet donc d'améliorer **l'équité** dans le service en :
 - **Diminuant l'effort demandé** aux familles
 - **Demandant un effort identique** à une proportion plus importante de familles (de 50% à 75% des ménages)
 - **Protégeant** particulièrement la pause méridienne et les ALSH vacances
 - **Protégeant** les familles aux revenus les plus bas
- Les projections prévoient une réforme à perte concernant le volume de recettes
 - Ces pertes seront compensées via le budget général de la collectivité, mais aussi via une étude en vue d'une optimisation toujours plus efficiente des coûts.



01 83 94 02 03
contact@citexia.fr
21 rue Bergère - 75 009 Paris

citexia.fr